

DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE HYPNOSE THERAPEUTIQUE  
PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023,

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université  
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;  
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;  
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias  
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;  
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

de renouveler le Diplôme d'Université Hypnose thérapeutique porté par l'UFR Médecine et Professions Paramédicales,  
tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43  
Votes : 21  
Pour : 21  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION  
2023-09-26-19

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice  
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par  
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à  
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



## **DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique**

# DU Hypnose thérapeutique

**- Renouvellement -**

UFR de rattachement : UFR Médecine et Professions Paramédicales  
Etablissement(s) partenaire(s) : /  
Responsable du diplôme : Pierre-Michel LLORCA  
Validation à compter du : 26/09/2023  
Validation accordée jusqu'à fin : 2025-2026  
Délibération CFVU N° 2023-09-26\_19

## **A - Présentation du projet**

### **I – Contexte général – Objectifs de la formation**

L'hypnose est actuellement employée de plus en plus régulièrement dans la pratique médicale comme technique de prise en charge thérapeutique et/ou comme traitement adjuvant améliorant la prise en charge des patients.

Les faibles risques d'effets secondaires en font une technique de choix et une alternative pertinente notamment vis-à-vis des techniques analgésiques et anesthésiques classiques.

Les formations extra-universitaires dans ce domaine se multiplient.

Dans la majorité des cas, elles ne sont pas réservées aux professionnels de santé et ne sont pas dispensées exclusivement par des professionnels de santé. Elles ne présentent souvent pas de garanties en termes d'actualisation des pratiques au regard des avancées scientifiques.

A l'issue de la formation les apprenants doivent être en mesure :

- de comprendre l'apport de l'hypnose dans les soins à l'aune des connaissances scientifiques récentes,
- de pouvoir intégrer l'outil hypnotique dans leur arsenal thérapeutique de façon ciblée.

### **II – Composante porteuse du projet**

UFR Médecine et Professions Paramédicales – Université Clermont Auvergne

### **III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation**

aucune

### **IV – Partenaires de la formation**

aucun

## V – Responsable du DU

### Responsable Pédagogique :

Nom, Prénom : LLORCA Pierre-Michel

Statut : PU-PH

Coordonnées : pierre.llorca@uca.fr

### Coordinateurs Pédagogiques :

Nom, Prénom : GENESTE Julie

Statut : PH

Coordonnées : j\_geneste@chu-clermontferrand.fr      Tél. 04 73 75 41 80

CHU de Clermont-Fd, Urgences Psychiatriques, 58 rue Montalembert, 63000 Clermont-Ferrand

Nom, Prénom : HEROS Julien

Statut : Psychologue clinicien

Coordonnées : jheros@chu-clermontferrand.fr      Tél. 04 73 75 41 80

CHU de Clermont-Fd, Urgences Psychiatriques, 58 rue Montalembert, 63000 Clermont-Ferrand

## VI – Composition du conseil de perfectionnement

### ***Personnel de l'Université Clermont Auvergne***

- Pierre-Michel LLORCA, PU-PH, psychiatre
- Alexandre LAUTRETTE, PU-PH, anesthésiste

### ***Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne***

- Julie GENESTE-SAELENS, PH psychiatre
- Julien HEROS, psychologue clinicien
- Philippe MARC-CHANDEZE, IDE
- Nicolas DUBLANCHET, médecin urgentiste

### ***Au moins 1 apprenant de la formation***

**VII – Autres renseignements**

Si renouvellement, date de la dernière demande : novembre 2016

Première année universitaire concernée par la demande : 2023-2024

Niveau de la formation : 1<sup>er</sup> cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
<b>FI</b>	Etudiants en Sciences Médicales ou Sciences Odontologiques Internes en psychiatrie Etudiants	Être en cours de cursus et avoir validé le 2 <sup>ème</sup> cycle des études de santé en Médecine ou Odontologie Être en cours de cursus et avoir validé leur phase socle Avoir validé un Master 2 de psychologie clinique
<b>RE / FC</b>	Docteurs en médecine Chirurgiens-dentistes Sages-femmes, masseurs kinésithérapeute, orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, Psychologues cliniciens IPA IDE IDE anesthésie	Être titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine Être titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie dentaire Être titulaire du Diplôme d'Etat correspondant Être titulaire d'un Master mention psychologie Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée / du Diplôme d'Etat d'Infirmier et justifier d'une pratique professionnelle d'IDE de 3 années minimum / du Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésie

Durée de la formation : 1 année universitaire – 90 heures

Calendrier de la formation : de novembre à juin. Période d'examen en juin

Lieu de la formation : UFR Médecine et PP ou Service de psychiatrie adulte B - CHU Clermont Ferrand.

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

<b>Tarif 1 (tarif plein)</b>	1 500 €
<b>Tarif 2 (tarif UCAA et Universités partenaires, inscrits dans l'année ou l'année précédente)</b>	750 €
<b>Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)</b>	-

Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation : 7 FC + 3 FI ou 8 FC exclusivement ou 15 FI exclusivement ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 30

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à 1 mois avant le début de la formation

Contact Scolarité : Service de la Formation – Pôle Scolarités Transversales, Unité Mixte de Formation Continue en Santé, 04.73.17.80.25, [umfcs.medpha@uca.fr](mailto:umfcs.medpha@uca.fr)

## **B – Description de la formation**

### **I – Organisation générale de la formation**

Les enseignements se dérouleront de novembre à juin.

La formation compte 74 heures de CM et 16 heures de TD

Le contrôle de connaissances écrit a lieu en fin de période (juin) est de 2 heures (2x1h).

Volume horaire total : 92 heures

### **II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)**

L'enseignement est réparti en 9 unités d'enseignement comportant chacune 10 heures d'enseignement : 10 heures de CM pour la première UE et 8 heures de CM + 2 heures de TD pour les UE suivantes.

Le contrôle des connaissances est réalisé au cours d'un examen écrit final, à l'issue des 9 UE, et d'une pratique lors d'une séance de TD (ou d'une séance filmée).

Hypnose thérapeutique : Intitulés Unités d'Enseignement (UE) et Eléments Constitutifs (EC)	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examen	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
<b>UE 1 : bases théoriques fondamentales</b> EC 1 : EPP EC 2 : historique et définitions EC 3 : le processus hypnotique EC 4 : code éthique, indications et contre-indications	10h	10h			Examen écrit 01h00 <i>Noté /20</i>	1	Mise en situation 01h00 <i>Appréciation</i>	1	Fin de formation juin	
<b>UE 2 : techniques de communication en hypnose</b> EC 1 : langage non verbal EC 2 : suggestion et métaphores EC 3 : paradoxe et confusion EC 4 : techniques d'induction	10h	8h	2h							
<b>UE 3 : conduite d'une séance</b> EC 1 : la position du thérapeute EC 2 : la transe hypnotique EC 3 : approfondissement et fin de séance EC 4 : auto-hypnose	10h	8h	2h							
<b>UE 4 : hypnose en analgésie aigue</b> EC 1 : efficacité de l'hypnose sur la douleur aigue EC 2 : hypnose aux urgences EC 3 : prévention de la douleur pré et post-opératoire EC 4 : soins dentaires	10h	8h	2h							
<b>UE 5 : hypnose dans la douleur chronique + neuro-imagerie</b> EC 1 : hypnose et douleurs chroniques EC 2 : soins douloureux chroniques EC 3 : neuro-imagerie	10h	8h	2h							
<b>UE 6 : hypnose en anesthésie et dans les soins palliatifs</b> EC 1 : hypnose et soins palliatifs EC 2 : accompagnement de pathologies organiques sévères EC 3 : hypnose en anesthésie	10h	8h	2h							
<b>UE 7 : hypnose chez l'enfant et en maïeutique</b> EC 1 : particularités de l'hypnose chez l'enfant EC 2 : hypnose chez l'enfant douloureux EC 3 : hypnose chez les adolescents EC 4 : hypnose en maïeutique	10h	8h	2h							
<b>UE 8 : hypnose dans les pathologies psychosomatiques et troubles anxieux mineurs</b> EC 1 : hypnose chez les personnes âgées EC 2 : hypnose dans la douleur chez les personnes âgées EC 3 : hypnose dans les pathologies psychosomatiques	10h	8h	2h							
<b>UE 9 : hypnose chez les personnes âgées</b> EC 1 : hypnose chez les personnes âgées EC 2 : hypnose dans la douleur chez les personnes âgées	10h	8h	2h							
<b>Total</b>	<b>90h</b>	<b>72h</b>	<b>11h</b>		<b>01h00</b>	<b>1</b>	<b>01h00</b>	<b>1</b>		<b>1</b>

### III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré aux conditions suivantes :

- Assiduité aux enseignements obligatoire à hauteur de 80 % minimum
- Obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen écrit
- Validation, par le jury d'une séance (filmée avec accord écrit du sujet) ou en présentiel.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue.

### IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE 7	UE 8
Connaître les bases théoriques fondamentales de l'hypnose	X							
Connaître et mettre en œuvre les techniques de communication en hypnose	X	X						
Acquérir les connaissances de base pour conduire une séance d'hypnose	X		X					
Connaître les indications et la pratique de l'hypnose en analgésie aigue	X			X				
Connaître les indications et la pratique de l'hypnose dans la douleur chronique	X				X			
Connaître l'intérêt et les indications de l'hypnose en soins palliatifs	X					X		
Savoir indiquer l'hypnose chez l'enfant	X						X	
Connaître l'emploi de l'hypnose chez le sujet âgé	X							X

**V – Equipe pédagogique**

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
LLORCA Pierre-Michel	UCA	PU-PH	Psychiatre	Introduction	Hypnose thérapeutique	
CANAUX Alice	CHU Clermont-Fd		IDE	3 et 8	Hypnose thérapeutique	7.5h CM 2h TD
FOSSATI Philippe	Paris	PU-PH	Psychiatre	5	Hypnose thérapeutique	3,5h TD
GENESTE-SAELENS Julie	CHU Clermont-Fd	PH	Psychiatre	1, 6 et 8	Hypnose thérapeutique	3.5h CM 1h TD
MENU Clémence	CHU Clermont-Fd	PH	Médecin généraliste	3	Hypnose thérapeutique	3,5h CM
SOUTEYRAND Marie	CHU Clermont-Fd		Sage-femme	7	Hypnose thérapeutique	3,5h CM
DELAGE Noémie	CHU Clermont-Fd	PH	Anesthésiste	5	Hypnose thérapeutique	3.5h CM
GUATELLA Virginie	UFR de Médecine	PU Associée	Médecin	6	Hypnose thérapeutique	2h TD
LEVALLOIS-GONUD Sophie	CHU Clermont-Fd	PH	Anesthésie	6	Hypnose thérapeutique	3,5h CM
MERY Raphaël	CHU Clermont-Fd	PH	Psychiatre	1	Hypnose thérapeutique	1h TD
ROY Stéphane	Tours	IE	Psychologue clinicien	8	Hypnose thérapeutique	7,5h CM
LAVIGNON Jean-Pierre	Lyon	IE	Urgentiste	4	Hypnose thérapeutique	7.5h CM
DUBLANCHET Nicolas	CHU Clermont-Fd	IE	Urgentiste	1, 2 et 3	Hypnose thérapeutique	6.5CM 1h TD
MELIN Céline	CHU Clermont-Fd	IE	Chirurgien - Dentiste	5	Hypnose thérapeutique	3,5h TD
HEROS Julien	CHU Clermont-Fd	IE	Psychologue clinicien	1 et 3	Hypnose thérapeutique	4.5h CM 1h TD
BRIONET Sophie	CHU Clermont-Fd	IE	Chirurgien - Dentiste	4	Hypnose thérapeutique	3,5h CM
MARC-CHANDEZE Philippe	CHU Clermont-Fd	IE	IDE	2 et 3	Hypnose thérapeutique	4.5h CM 1h TD
FLOCCIA Marie	Bordeaux	IE	Algologue et gériatre	8	Hypnose thérapeutique	7.5h CM
ECHAUBARD Stéphane	CHU Clermont-Fd	IE	Pédiatre	7	Hypnose thérapeutique	3.5h CM

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 2 h

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 88 h

## VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Pierre-Michel LLORCA, PU-PH, psychiatre
- Julie GENESTE-SAELENS, psychiatre
- Julien HEROS, psychologue clinicien
- Philippe MARC, IDE

## VII – Modalités d'admission

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature UMFCs accompagné des pièces suivantes :

- copie du Diplôme requis
- CV
- lettre de motivation
- dossier de candidature type

Toute candidature sera soumise à l'appréciation de l'équipe pédagogique qui se réserve la décision d'acceptation du candidat.

## VIII – Mobilité à l'international

sans objet

## IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et PP : avis favorable le 10/07/2023

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 26/09/2023

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 26/09/2023 jusqu'à fin 2025-2026

Signature de la Vice-Présidente Formation, en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Leprieux', written over a faint circular stamp.

EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MÉDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES  
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 10 JUILLET 2023

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 10 juillet 2023 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

ORDRE DU JOUR :

1.3 – Formation Continue

La parole est donnée à Madame Gaëlle ROBERT, Directrice Administrative, qui présente les points suivants :

• Modifications d'habilitations D.U. au titre de l'année universitaire 2023/2024 :

Cursus visé et responsables pédagogiques	Objet de la demande
D.U. Relation d'Aide par la Médiation Animale  En présentiel  Responsable pédagogique : Pr Laurent GERBAUD	La demande de modification porte sur les paragraphes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ A – Présentation du projet</li> <li>V – Responsable du D.U. : (p. 2)</li> <li>Coordonnatrice pédagogique : Mme Cécile CARDON</li> <li>Statut : Coach professionnel, équi coach certifiée et intervenante et formatrice en médiation animale</li> <li>Dr Didier VERNAY</li> <li>Statut : PH – CHU de Clermont-Ferrand</li> <li>Coordonnées : didier.vernay@uca.fr</li> </ul> <b>VII – Autres enseignements : (p. 2 &amp; 3)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Public visé : médecin et autre professionnel de santé ou du champ médico-social, social, éducatif, juridique et de la recherche</li> <li>❖ Prérequis : Être titulaire d'un diplôme de 1er cycle ou équivalent</li> <li>❖ Capacité d'accueil minimale : 11 étudiants</li> <li>❖ Tarifs : tarif unique 1 650 €</li> <li>❖ Durée de la formation : 125h30</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ B - Description de la formation</li> <li>I – Organisation générale de la formation : (p. 4)</li> </ul> Organisation d'une session de 5 demi-journées dans un établissement mettant des animaux à la disposition des apprenants. Cette session venant en remplacement d'une session théorique actuellement proposée. Les enseignements pratiques restent assurés par les enseignants de l'équipe pédagogique.
D.U. Hypnose Thérapeutique  En présentiel  Responsable pédagogique : Pr Pierre-Michel LLORCA	Modification du titre du diplôme La demande de modification porte sur les paragraphes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ A – Présentation du projet</li> <li>VII – Autres enseignements : (p. 2 &amp; 3)</li> <li>❖ Public visé : les IPA, IDE et IDE anesthésistes (déormais accepté(e)s)</li> <li>❖ Prérequis : Être titulaire d'un diplôme de 1er cycle ou équivalent</li> <li>❖ Capacité d'accueil minimale : 7 FC + 3 FI ou 9 FC exclusivement ou 17 FI exclusivement</li> <li>❖ Tarifs : tarif 1 : 1 500 € / Tarif 2 : 750 € (anciens tarifs = 1 300 € tarif plein ; 700 € tarif réduit)</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Durée de la formation (en années universitaires et en heures) : 1 année universitaire – 90 heures (hors examens) au lieu 80h pour répondre au cadrage universitaire</li> <li>➢ B - Description de la formation</li> <li>II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) : (p. 4)</li> </ul> L'enseignement est réparti en 9 unités d'enseignement comportant chacune 10 heures de TD pour les UE suivantes. Le contrôle des connaissances est réalisé au cours d'un examen écrit final, à l'issue des 8 UE, et d'une pratique lors d'une séance de TD (ou d'une séance filmée) <b>1 session supplémentaire ajoutée par rapport à l'ancienne habilitation.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Durée de la formation (en années universitaires et en heures) : 1 année universitaire – 90 heures (hors examens) au lieu 80h pour répondre au cadrage universitaire</li> <li>➢ B - Description de la formation</li> <li>II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) : (p. 4)</li> </ul> L'enseignement est réparti en 9 unités d'enseignement comportant chacune 10 heures de TD pour les UE suivantes. Le contrôle des connaissances est réalisé au cours d'un examen écrit final, à l'issue des 8 UE, et d'une pratique lors d'une séance de TD (ou d'une séance filmée) <b>1 session supplémentaire ajoutée par rapport à l'ancienne habilitation.</b>
---	---

Après un échange, les membres du Conseil donnent à l'unanimité un avis favorable aux modifications présentées (annexes L et M – nouvelles maquettes).

• Créations d'habilitations D.U. et tarification au titre de l'année universitaire 2023/2024 :

Intitulé de la formation	Objectifs Public ciblé	Volume horaire global	Effectifs	Tarification	
				Tarif FI	Plain Tarif
D.U. Hypnose en Psychothérapie  En présentiel  Responsable pédagogique : Pr Pierre-Michel LLORCA	<b>Objectif de formation :</b> Le DU d'Hypnose en Psychothérapie souhaite former des professionnels de santé mentale et des psychologues cliniciens, déjà aguerris aux techniques d'hypnose, à l'intégration et au perfectionnement de cet outil dans leur pratique psychothérapeutique  <b>Public ciblé :</b> En formation initiale : - Interne en psychiatrie - Etudiant ayant validé un Master 2 de psychologie clinique En formation continue : - Médecin psychiatre - Médecin - Psychologue clinicien - Infirmier - Ergothérapeute, orthophoniste, psychomotricien	2 années  170 h  A1 : 90 h A2 : 80 h	Minimum : 12 Inscrits FC + 5 Inscrits FI  Maximum : 30 Inscrits	750 €	1 500 €
D.U. Prise en Charge d'une Victime en Milieux Hostiles  En présentiel  Responsable pédagogique : Pr Jeannot SCHMIDT	<b>Objectif de formation :</b> La formation entend répondre aux demandes régulières des urgentistes auvergnats en affectation pré-hospitalière (SMUR) de se former à la prise en charge de victimes selon la spécificité des lieux et des pathologies  <b>Public ciblé :</b> En formation continue : - Médecin (urgentiste, anesthésiste-réanimateur, intensiviste-réanimateur) - Médecin et infirmier militaire - Infirmier Diplômé d'Etat/Infirmier Sapeur-Pompier - Ambulancier	1 année  90 h	Minimum : 10 Inscrits  Maximum : 12 Inscrits	Non concerné	2 700 €

Après discussion, ces deux demandes de création de D.U., ainsi que leur tarification, sont approuvées à l'unanimité (annexes N et O).

• **Tarification nouvelles formations paramédicales au titre de l'année universitaire 2023/2024 :**

Intitulé de la formation	Volume horaire global	Effectifs minimum	Tarification		Coût horaire	Commentaires
			Tarif Public FC financé	Public FC non financé ou demandeur d'emploi		
Diplôme d'Etat d'infirmier de Bloc Opérateur ANNEE 1 Responsable pédagogique : Pr Laurent GUY	1 051 h	1	12 000 €	Selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70 %) - tarif solidaire (20 %, montant min. de 500€)	11,41 €	Tarif en vigueur – Sous réserve de la signature d'une convention de partenariat entre UFR, Région AuRA et CHRU Clermont-Ferrand
Diplôme d'Etat d'infirmier de Bloc Opérateur ANNEE 2 Responsable pédagogique : Pr Laurent GUY	1 630 h	1	12 000 €	Selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70 %) - tarif solidaire (20 %, montant min. de 500€)	7,36 €	Tarif en vigueur – Sous réserve de la signature d'une convention de partenariat entre UFR, Région AuRA et CHRU Clermont-Ferrand
Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste ANNEE 1 Responsable pédagogique : Pr Thierry MOM	860 h	1	8 300 €	Selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70 %) - tarif solidaire (20 %, montant min. de 500€)	9,65 €	

Après échange, et sous réserve de la signature de la convention annoncée, la tarification proposée reçoit un avis favorable unanime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 40.

*EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations*

Clermont-Ferrand, le 13 juillet 2023

Pierre CLAVELOU  
Doyen - Directeur

